

Liste des intervenants

Dr Hans-Peter Bauer, Membre du Conseil de Fondation, Basel Institute on Governance; ancien Président Wolfsberg Group, Switzerland

Prof Paolo Bernasconi, Peter – Bernasconi & Partner, Studio Legale e Notarile, Lugano, Suisse

Laviero Buono, Chef de Section pour le Droit Public et Pénal européen, Académie de Droit Européen (ERA), Trèves, Allemagne

Paulo Casaca, Membre (Portugal), Parlement Européen, Commission du contrôle budgétaire, Bruxelles, Belgique

Joachim Eckert, Président, Cour Pénale No. 1, Munich, Allemagne

Gretta Fenner, Directrice, Basel Institute on Governance, Bâle, Suisse

Prof Sabine Gless, Faculté de Droit, Université de Bâle, Suisse

Carlo van Heuckelom, Chef du Bureau Criminalité Financière et Infractions contre le Patrimoine, Europol, La Haye, Pays-Bas

Dr Wolfgang Heusel, Directeur, ERA, Trèves, Allemagne

Jürg Hunziker, Spécialiste en matière d'entraide judiciaire et administrative internationale, Direction Générale des Douanes, Administration Fédérale des Douanes, Berne, Suisse

Hermann Kästli, Vice-directeur, Chef de la Division Principale Droit et Redevances, Direction Générale des Douanes, Administration Fédérale des Douanes, Berne, Suisse

Lothar Kuhl, Chef d'Unité D.2, OLAF, Commission Européenne, Bruxelles, Belgique

Dr Juliette Lelieur, Association de recherches pénales européennes, France

Dr Martin Maurer, Secrétaire General, Association des Banques étrangères en Suisse

Stefan Obermaier, Fonctionnaire d'enquête, Unité A.4., aide étrangère, OLAF, Commission Européenne, Bruxelles

Prof Mark Pieth, Président, Basel Institute on Governance, Bâle, Suisse

Dr Renate Schwob, Membre du Comité exécutif, Association Suisse des Banquiers, Bâle, Suisse

Prof. Dr. Joachim Vogel, Faculté de droit, Université de Tübingen, Juge, Oberlandesgericht, Tübingen, Allemagne

Rudolf Wyss, Vice-directeur, Chef de la Division Entraide Judiciaire Internationale, DFJP, Berne, Suisse

Contexte

Une des préoccupations centrales de l'Union Européenne est la protection de ses intérêts financiers. D'importantes mesures légales et institutionnelles ont été prises à cet égard. L'Office Européen de la Lutte Antifraude (OLAF), la Commission du Parlement Européen pour le Contrôle Budgétaire ou encore Europol, pour ne citer qu'eux, sont des institutions essentielles dans ce domaine. Les relations entre l'Union Européenne et la Suisse sont également un facteur clé pour assurer une telle protection. D'une part la position de la Suisse en tant qu'importante place financière mondiale et le nombre considérable de transactions financières de cette dernière représentent un défi en la matière ; d'autre part l'Union Européenne et la Suisse sont d'importants partenaires commerciaux et ont donc tout intérêt à une étroite coopération dans les domaines pertinents.

Par conséquent, la protection des intérêts financiers des deux parties est au cœur des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union Européenne. Notamment l'accord bilatéral Suisse-UE concernant la lutte contre la fraude, qui a pour but d'instaurer une coopération plus intensive, notamment dans les domaines de l'entraide judiciaire en matière pénale et administrative, des poursuites des infractions liées à la contrebande et au domaine fiscal (droit de douanes, TVA, taxe à la consommation), des subventions ainsi que des marchés publics. De plus, la déclaration commune relative au blanchiment d'argent clarifie que l'art. 2, section 3 de l'accord bilatéral s'applique également à la fraude fiscale, ainsi qu'à la contrebande organisée, telles que définies par le droit suisse. La participation de la Suisse aux Accords de Schengen et Dublin est le dernier accomplissement dans ce domaine des traités de coopération.

Pour de plus amples informations:

Ute Beissel

Tel. +49 (0)651 937 37 31

Fax. +49 (0)651 937 37 90

E-mail: ubeissel.era.prog3@era.int

Mise à jour du programme:

www.era.int



LA PROTECTION DES INTÉRÊTS FINANCIERS DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE LA SUISSE : LES DÉFIS POUR LES AUTORITÉS JUDICIAIRES ET L'INDUSTRIE FINANCIÈRE

Organisateur :
Laviero Buono, (ERA) et
Basel Institute on Governance

Langues :
Français, anglais et allemand
(Interprétation Simultanée)

Numéro de conférence :
307DV83

Bâle, 10-11 décembre 2007
Hotel Hilton, Aeschengraben 31, Bâle, Suisse

Lundi, 10 Décembre 2007

08:30 Inscription, café et pâtisseries

09:00 **Discours et table ronde inaugurale**
Message de bienvenue et
Présidence :
Mark Pieth, Wolfgang Heusel

Discours d'ouverture
Paulo Casaca

Panel
Rudolf Wyss
Renate Schwob
Lothar Kuh

11:00 Pause Café

11:30 **Système de protection des intérêts financiers de l'UE**
Joachim Vogel
Lothar Kuhl
Joachim Eckert
Présidence: *Juliette Lelieur*

13:00 Déjeuner

14:00 **Participation de la Suisse : traités et coopération institutionnelle**
Sabine Gless
Rudolf Wyss
Carlo van Heuckelom
Présidence: *Gretta Fenner*

15:30 Pause Café

16:00 **Coopération en pratique – Comment la Suisse peut-elle y contribuer ?**
Paolo Bernasconi
Lothar Kuhl
Hermann Kästli
Présidence: *Sabine Gless*

17:45 Fin de la première journée de conférence

19:00 Dîner

Mardi, 11 Décembre 2007

08:30 Café et pâtisseries

09:00 **Etude de cas :**
Présentateurs :
Stefan Obermaier
Jürg Hunziker

10:30 Pause café

10:45 **Compte rendu des études de cas**
Présidence: *Laviero Buono*

11:15 **Conséquences et défis pour les institutions financières**
Martin Maurer
Hans-Peter Bauer
Présidence: *Gretta Fenner*

12:30 Déjeuner

13:30 **Discussion sur les conclusions clefs de la conférence**
Lothar Kuhl
Hermann Kästli
Hans-Peter Bauer
Présidence: *M. Pieth, W. Heusel*

15:00 **Perspectives et clôture :**
Mark Pieth
Wolfgang Heusel

15:30 Fin de la Conférence

Le programme peut subir des modifications

Pour les mises à jour du programme :
www.era.int
www.baselgovernance.org